



Société des Tireurs et Arquebusiers de la Barasse

Monsieur Vincent CENCIO, Président, 06.72.84.43.93.

Siège 28, Boulevard Monplaisir 13011 Marseille

www.club-de-tir-stab-marseille.com

Challenge de la STAB du 16 au 17 mars 2019

SIRET N° 501 168 348 000 16

APE : 926C

Agrément Ministériel : 1666S/98

N° FFT du club : 1813036

Le stand de tir des Tireurs et Arquebusiers de la Barasse et son Président M. Vincent Cencio ont le plaisir d'accueillir les Arquebusiers de Provence et autres régions, pour une compétition conviviale les 16 et 17 mars 2019 selon les horaires ci-dessous :

Samedi 16/03 de 9h à 18h Dimanche 17/03 de 9h à 16h 30.

Présence de l'armurerie Philippe Dupré représentée par Michel Gimenez à partir du vendredi 15/03 après midi, sera présent lors du challenge.

L'armurerie sponsorise le challenge avec les articles cités en page 2.

Dans ce concours amical, vous pourrez tirer les disciplines suivantes :

25 mètres	50 mètres	100 mètres
BOUTET, Kuchenreuter		
LEMAT, Mariette	VINCENNES, Veterli	DELVIGNE, Whitworth
SUFFREN, Cominazzo	CHARLEVILLE, Miquelet	GASSENDI, Maximilien
TANZUTZU	KENTUCKY, Pensylvania	PONCHARA, Minié
CHALMELOT-DELVIGNE, 1873	CAMERONE, Lamarmora	CAPITAINE GRAS
Standard 22LR	LEMAT 50, Donald Malson	WINCHESTER, cart. PN
Standard 38 SP	Standard carabine 22LR visée ouverte	Standard carabine 22LR
Colt	KUCHEN50 mètres	Le Mat 100m Donald Malson

Trap moderne	LEPAGE, Manton Silex	LEFAUCHEUX, Lorenzoni
--------------	----------------------	-----------------------

Le règlement de tir est celui de la MLAIC, et des Arquebusiers de France (assoupli) pour les armes anciennes, veuillez vous munir de votre licence à jour svp.

Concernant les armes en 22LR, le règlement est celui de la Fédération Française de Tir.

Une tombola sera organisée, un ticket sera remis à chaque tireur pour la somme de 15€, pour trois disciplines.

Pour une discipline supplémentaire : 4 €

Pour 3 disciplines supplémentaires : 10 €

Cible d'Honneur 25m, 50m, 100m : 5€ les 3

1^{er} lot : Valise d'outillage de 386 pièces

2ème et 3ème lot : valise de couteaux céramique et acier

Puis, des lots surprise

Règlement de la tombola du challenge 2016 de la STAB :

Le tirage de la tombola est réservé aux tireurs engagés au concours.

Un seul ticket est délivré par tireur engagé pour la somme de 15€ pour 3 disciplines.

Le tireur engagé peut s'inscrire pour 3 disciplines supplémentaires pour 10€ sans tombola.

Le Conseil d'Administration de la STAB ne participe pas au tirage de la tombola.

Les gagnants des lots, présents ou non, recevront leur lot, en leur absence, les lots seront mis à leur disposition à la STAB.

Cible d'Honneur :

Chaque tireur tire une seule balle sur chacune des 3 cibles, Le gagnant est celui dont la moyenne des distances aux centre de chaque cible est la plus petite. Il est possible de tirer toutes les combinaisons, par exemple 3 fois 25m, 2 fois 25m une fois 50 etc..., Selon la règle définie par le tableau ci dessous :

3 tirs sur 25m, 50m, 100m	Le vainqueur gagne le 1er lot
3 tirs répartis sur 2 distances	Le vainqueur gagne le 2ème lot
3 tirs sur une seule distance	Le vainqueur gagne le 3ème lot

Un lot spécial pour le vainqueur des 3 disciplines cumulées, au goal average des distances minimales du centre

Sponsor Armurerie Dupré Philippe

Engagements :

L'engagement se fait sur place, un repas est prévu le samedi midi et le dimanche midi,
pour l'inscription aux repas veuillez utiliser le coupon joint à la fin de ce document.

IMPORTANT : Tout tireur participant au challenge doit être porteur de sa licence de l'année, tamponnée du médecin, elle devra être présentée sur place

Pour tout renseignement, veuillez contacter Michel Gimenez par mail gimenez.michel@sfr.fr ou par téléphone : 06.35.02.06.25

**Adresse postale :
Michel Gimenez
Les Creissuds, 7 impasse Fanny
13400 Aubagne**

Hôtels à proximité :

Hôtel Formule 1 : Nuit pour 2 pers 37 € avec petit déjeuner et taxes de séjour
Pour réserver : r2258@accor.com ou 08.91.70.52.97.

Hôtel Campanile Marseille / La Penne sur Huveaune.

Nuit pour 2 pers. 52 € + petit déjeuner 9,90 € par personne.

Pour réserver : marseille.lapenne@campanile.fr ou 04.91.27.24.62.

✂-----

Inscription repas

Prix du repas : 15€, chèque à l'ordre de la STAB

à adresser à Michel Gimenez - Lotissement Les Creissauds, 7 Impasse Fanny - 13400 Aubagne,

Inscription prise au moins **8 jours** avant la date du challenge.

Nom :

Prénom :

Nombre de repas du samedi : x 15€

Nombre de repas du Dimanche : x 15€

Total :